CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2025 A 18 HEURES 30 ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du 16 octobre 2025
- Compte-rendu des décisions de Monsieur le Maire

*AFFAIRES FINANCIERES:

-Budget général 2026 : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits des dépenses d'investissement votés au budget 2025

*AFFAIRES GENERALES:

-Election des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

-Délégation du Conseil Municipal à Monsieur Le Maire (Article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales) : Modification de l'article 22 Modification de la délibération n°104/2024 du 26 septembre 2024.

*AFFAIRES DE PERSONNEL :

-Modification du tableau des emplois

-Présentation du Rapport Social Unique 2024

-Délibération instaurant la participation de la collectivité à la Protection Sociale Complémentaire Santé des Agents, dans le cadre de la labellisation au 1er janvier 2026

*AFFAIRES TECHNIQUES:

- Cession par la métropole Aix-Marseille-Provence de voies départementales à la Commune de Rousset : approbation du principe et de la convention de cession
- Convention de servitude de tréfonds et servitude de passage pour le busage d'un fossé public existant transitant des eaux pluviales avenue Paul Marie Couton- « Le Ribas »

*AFFAIRES D'URBANISME :

-Jardins familiaux de Saint Hubert :

- *Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée section AY numéro 0371 appartenant à Mr et Mme ROBIN, par acte authentique en la forme administrative
- * Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées section AY numéro 0389 appartenant à Mme GRECO Concetta, par acte authentique en la forme administrative
- *Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée section AY numéro 0363 appartenant au consort RICCI CATALDO, par acte authentique en la forme administrative
- *Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée section AY numéro 0379 appartenant à Mr BUMBALO François, par acte authentique en la forme administrative.